

**L'action des établissements publics
du
ministère de la culture et de la communication
en faveur de
l'éducation artistique et culturelle**

bilan 2003

**Synthèse réalisée par
la délégation au développement et à l'action territoriale
département de l'éducation et des formations artistiques et culturelles
avec la collaboration des services des EP suivants :**
**Bibliothèque nationale de France, Centre Georges Pompidou, Centre national de la Danse, Cité
de la Musique, Cité des Sciences et de l'Industrie, Grande Halle, parc de la Villette, Monum,
Musées du Louvre, du Quai Branly, d'Orsay, Rodin, du Château de Versailles, , Opéra,
Théâtres nationaux de l'Odéon, de Chaillot, de la Colline, Théâtre national de Strasbourg**

juin - juillet 2004

I les actions auprès des enfants et des jeunes

1. L'accompagnement des actions de programmation

1.1 Les établissements de diffusion du patrimoine

1.1.1 Les projets inter-musées

1.1.2 Les projets transdisciplinaires

1.2 Les établissements de diffusion du spectacle vivant

1.2.1 Les actions articulées autour des projets de création

1.2.2 Les projets transdisciplinaires

2. Les dispositifs partenariaux Education Nationale /Culture intégrés dans les enseignements

2.1 Les établissements de diffusion du spectacle vivant

2.2 Les établissements de diffusion du patrimoine

II L'accompagnement des actions éducatives

1. la politique d'édition d'outils pédagogiques

2. la formation des enseignants et des professionnels de l'animation et de la médiation

2.1 les établissements de diffusion du patrimoine

2.2 les établissements de diffusion du spectacle vivant

2.2.1 la participation aux Pôles Nationaux de Ressources

2.3 la formation dans le cadre de l'enseignement supérieur

2.3.1 les établissements publics, terrain d'application pour les étudiants

2.3.2 appui aux actions de formation des établissements d'enseignement supérieur

2.3.3 Projets artistiques communs

III les autres partenariats

1. l'ancrage territorial

2. les actions en faveur des publics spécifiques

IV les structures et moyens

A la demande de la Délégation au Développement et à l'Action Territoriale adressée à l'ensemble des établissements publics relevant du ministère de la Culture et de la Communication, dix-sept d'entre eux ont établi, pour l'année 2003, le bilan de leurs actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle, promue au rang des priorités transversales d'actions par la note d'orientation ministérielle du 24 décembre 2003.

Une première constatation s'impose à la lecture de ces bilans : l'engagement des établissements publics en faveur de l'éducation artistique et culturelle est très disparate d'un établissement à l'autre. Le contenu des actions proposées, leur inscription dans une expérience déjà ancienne ou, à l'inverse, leur caractère innovant, la nature des partenariats, ancrés ou non sur un territoire constituent les principales variables expliquant ces différences.

Les dénominations des structures en charge de l'éducation artistique et culturelle (essentiellement relevées dans les établissements de diffusion du patrimoine) constituent un indicateur de la place de l'éducation artistique et culturelle dans les projets d'établissement. Certains les intègrent dans une politique générale des publics ou d'action culturelle (*service culturel, direction des publics et services culturels, service des relations publiques...*), d'autres consacrent à l'éducation artistique une structure spécifique (*cellule pédagogique, service des événements pédagogiques, service d'action pédagogique*) ou mentionnent explicitement l'éducation artistique comme l'une des missions prises en charge par une structure à vocation plus large (*service des actions éducatives et culturelles, direction de l'action éducative et des publics...*).

I. Les actions auprès des enfants et des jeunes

Même si la vertu éducative d'une action de diffusion (spectacle, exposition...) peut être importante, ne seront retenues au titre de l'éducation artistique et culturelle que les actions d'accompagnement de la programmation, ainsi que les prestations directement articulées avec les enseignements.

1. L'accompagnement des actions de programmation

1.1 Les établissements de diffusion du patrimoine

Pour les établissements muséaux, la visite, ponctuelle ou organisée dans un cycle, déclinée sous des formes diverses (visite-conférence, visite thématique, visite-atelier, visite-découverte, visite-conte ...) et les ateliers de pratique restent les outils privilégiés, sur le temps scolaire comme sur le hors-temps scolaire. Chaque établissement module, adapte et diversifie ces outils, en fonction du domaine dont il est l'expert, privilégiant peu ou prou l'ouverture vers les autres domaines artistiques et culturels et l'interdisciplinarité.

Le musée du Quai Branly a ainsi mis en place un concours d'écriture, à l'occasion du 3ème anniversaire des salles d'Afrique, d'Asie, d'Océanie et des Amériques du Louvre. Il s'agissait d'imaginer une histoire à partir de l'une des trois œuvres présentées dans les carnets de l'explorateur (cf. infra §3, la politique d'édition d'outils pédagogiques) et visibles dans les salles du Louvre. Dans le même esprit, le musée du Louvre propose des ateliers d'écriture où des élèves de collège découvrent, au cours de visites-conférences, des œuvres qui constituent autant de supports à la production de textes, sous la responsabilité pédagogique de leur enseignant et d'un écrivain.

Le CNAC Pompidou a diversifié ses propositions de visites générales, de sensibilisation ou thématiques du centre par des parcours spécifiques tels que « Parcours construction et architecture », « Parcours design » ou encore « Promenade en mouvement ». En 2003, le thème « L'objet quotidien dans la création » a été rajouté afin de proposer une visite pluridisciplinaire des collections d'arts plastique et de design. La valorisation de la grande diversité des ressources du Centre dans le domaine du cinéma a été l'occasion de créer un Ciné-club pour les élèves de collège et lycée. Chaque projection est l'occasion d'un débat sur le film projeté en tant qu'œuvre d'art et sur le cinéma en tant que langage.

Le musée de la Cité de la Musique propose d'une part, au sein d'une convention-cadre signée avec l'Académie de Paris, des formules à la carte permettant aux enseignants de bâtir un projet pédagogique autour d'une thématique du musée, en lien avec la programmation de la Cité de la Musique. Le projet autour de la guitare avec le Lycée du Bois se poursuit depuis deux ans dans ce cadre. D'autre part, il participe au dispositif "école ouverte" de l'éducation nationale et propose des activités spécifiques pendant les vacances scolaires.

La Bibliothèque nationale de France propose des ateliers d'initiation à la recherche documentaire, ainsi que des visites, des ateliers autour des expositions à destination des élèves et des enseignants. Le cycle « Autour d'une œuvre » a permis de développer une offre pédagogique encyclopédique, autour de l'exploitation d'un document patrimonial (*La géographie* d'Idrissi, *Le bonheur des Dames* de Zola, et bientôt *La Bible, le Coran et la Torah*)

Le musée du Louvre offre des propositions d'ateliers pédagogiques sur le temps scolaire, mais aussi sur le temps des vacances scolaires, ce qui lui permet de toucher un public plus large, essentiellement familial. Dans cette optique, deux nouveaux types d'activités sont proposés à ce public :

la promenade découverte, touchant à l'histoire du palais et à son architecture

l'activité en famille/visite duo, permettant aux enfants de suivre un atelier sur un thème donné pendant que les parents suivent une visite sur un sujet proche ; parents et enfants se retrouvent en fin d'activités pour échanger leurs impressions.

Dans le domaine de la culture scientifique, technique et industrielle, l'offre éducative de la Cité des Sciences et de l'Industrie se décline sous la forme de programmes spécifiques à l'attention des publics scolaires.

Les journées Villette, ouvertes aux élèves du second degré, s'articulent autour de thèmes variés tels que « Le fabuleux destin des gènes », « La ronde des planètes » ou « Science et Arts ». Les dispositifs « Les cycles pédagogiques » et « La cité en alternance », destinés respectivement aux élèves des premier et second degrés, permettent d'articuler activités en classe et activités à la Cité. Enfin, lieu de débat sur les enjeux de la science et de la technique, la Cité a proposé en 2003 des rencontres avec des chercheurs sur le thème du risque, ainsi qu'une manifestation intitulée « La science, ça se discute ». Préparée en amont par des rencontres avec des partenaires scientifiques (Institut Curie, CEA...), cette manifestation s'est achevée par un colloque rassemblant élèves, enseignants et chercheurs sur le thème de la radioactivité.

1.1.1 Les projets inter-musées

La mise en place de partenariats avec d'autres structures culturelles favorise la formalisation d'actions transversales.

Le musée Rodin propose, en partenariat avec d'autres musées (Orsay, Victor Hugo, Picasso et Bourdelle) des parcours pédagogiques spécifiques.

Les "journées inter-musées" du musée d'Orsay associent celui-ci à d'autres musées (nationaux, de la Ville de Paris ou de l'Education nationale). Ainsi, le musée d'Orsay et le CNAC Georges Pompidou proposent une journée sur le thème « Portrait, auto-portrait »..

Le musée de la Cité de la musique poursuit, pour la quatrième année consécutive, sa politique de partenariat inter-musées. *Le musée du Moyen-Age vient rejoindre la liste des musées participant à cette opération : les musées du Louvre, de la Marine, de la Vie Romantique, d'Orsay, du Petit Palais et le Château de Versailles.*

Le château de Versailles a ainsi organisé en 2003 *des visites inter-musées avec le musée de la Cité de la musique pour permettre aux enfants de replacer la découverte d'instruments de musique anciens dans leurs lieux d'usage. Des actions similaires ont été entreprises avec le musée de la Marine et le musée des Armées.*

1.1.2 Les projets transdisciplinaires

L'exemple précédent illustre la volonté de croiser les approches disciplinaires.

Monum en a fait un axe important de sa politique et souhaite développer *les projets transdisciplinaires qui trouvent auprès des professionnels, tant de la conservation que de la création (dont la présence est rendue possible par le développement de la vie culturelle des monuments) les ressources nécessaires venant enrichir d'une dimension sensible l'approche historique du monument.*

Le musée du quai Branly s'est associé, quant à lui, au Théâtre National de Chaillot *pour permettre à huit classes de jeunes spectateurs d'entrer dans les secrets du chorégraphe Merlin Nyakam en le suivant dans les salles des arts d'Afrique du Louvre. Merlin Nyakam a ainsi proposé une visite dansée, originale et pertinente des collections, les recontextualisant dans une dimension dynamique et artistique.*

Il est intéressant de signaler qu'au-delà des actions autour des collections, le musée du quai Branly a engagé deux partenariats avec des lycées professionnels (dans le cadre de conventions-cadre avec les académies de Créteil et de Paris), autour du chantier de construction des bâtiments du musée. Ces actions ont permis aux lycéens de mettre en relation leurs savoir-faire professionnels aux préoccupations spécifiques qui régissent la construction d'un bâtiment muséal.

Le cycle « Aventure des écritures » de la BNF, accompagné d'un CD Rom, a permis de fidéliser, en trois ans, le public enseignant autour d'une offre interdisciplinaire. La BNF propose également une découverte de la Bibliothèque (histoire, missions, métiers, architecture), ainsi qu'une initiation à la recherche documentaire. Enfin, La BNF souhaite développer son offre transdisciplinaire à travers la valorisation du « monument » comme « lieu de mémoire » et par une ouverture à l'inter culturalité visant à aborder les débats actuels d'une société en évolution (tolérance, laïcité...)

Dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre National de Chaillot autour des ateliers « Chaillot nomade » (qui mettent en relation un spectacle et les collections du musée), le musée du Louvre a accueilli :

-autour des chorégraphies de Hervieu, Boivin, Kâfig, Diephuis, Davy, Garcia, Sanou « Les Fables à la Fontaine », huit groupes d'élèves d'écoles primaires pour un parcours-atelier sur les représentations animalières au temps de La Fontaine ;

-autour de la création de Philippe Genty, Ligne de fuite, cinq groupes d'une vingtaine d'étudiants (IUFM professeurs des écoles, étudiants d'architecture et d'arts appliqués) en visite-conférence menée par Brigitte Koroleff sur le thème « Echelles, lignes de fuite et perspective » chez les primitifs italiens.

Des thématiques transdisciplinaires sont également proposées aux adultes par le Musée du Louvre, dans le cadre d'ateliers : scénographie et musée, filmer l'œuvre d'art, construire une exposition...

1.2 Les établissements de diffusion du spectacle vivant

Les établissements publics du spectacle vivant disposent d'une palette d'outils diversifiée, inhérente à la diversité de leur activité et à la nécessité d'être en lien permanent avec une programmation évolutive : rencontres thématiques ou pédagogiques, en amont ou en aval du spectacle ; lectures, projections, conférences ; ateliers de sensibilisation ou de pratique ; école du spectateur ; visite du lieu de diffusion du spectacle ou action spécifique.

Il en est ainsi pour le programme d'éducation artistique **Villette en pistes** *autour du cirque contemporain et des arts de la marionnette, à destination en premier lieu des scolaires, puis élargi aux groupes issus des structures socioculturelles et des centres d'animation de la ville de Paris*. Ce programme vise à faire connaître les savoir-faire à l'œuvre dans la production culturelle (aspects techniques, métiers, écriture et élaboration des spectacles, pratique des disciplines circassiennes) et à permettre ainsi l'accès de ces publics aux formes émergentes de la création artistique contemporaine.

L'Opéra de Paris propose le programme « 10 mois d'école et d'opéra », plus particulièrement à destination des établissements inscrits dans les ZEP. Ce programme allie diffusion, ateliers pédagogiques et formation des enseignants. Des représentations sont données en fin d'année. Des actions à la carte sont aussi réalisables que ce soit pour la diffusion, les ateliers et la formation. Des parcours spécifiques sont proposés à la destination du jeune public en temps scolaire et hors temps scolaire

L'action pédagogique du Théâtre national de la Colline s'inscrit dans le cadre d'un programme « Ecritures en cours » Il se décline sous la forme des cinq propositions d'ateliers : ateliers d'écriture, comité de lecture, ateliers de pratiques théâtrales, ateliers dramaturgiques et ateliers de scénographie. Les ateliers dramaturgiques proposent un accompagnement autour de la programmation : parcours préparatoires et d'approfondissement proposés sur chaque spectacle, ces ateliers animés par des dramaturges et des enseignants se déroulent en classe, en amont de la venue des élèves au théâtre, à raison de deux séances de deux heures. Ils sont proposés aux lycées et collèges, mais aussi à des établissements d'enseignement supérieur tels que l'Ecole Normale Supérieure, l'IUP Paris I ou l'Université du Massachussets.

1.2.1 Les actions articulées autour de projets de création

Le Parc de la Villette propose les **Chemins de la création**. *Articulés sur le programme des résidences d'artistes au parc de la Vilette, ils ouvrent une porte sur le travail d'écriture et d'élaboration d'un spectacle : approcher la création et les équipes artistiques et techniques, être le témoin privilégié et initié des processus d'écriture ou de création.*

1.2.2 Les projets transdisciplinaires

Certains établissements ont conçu leurs outils dans une volonté d'ouverture ou d'interdisciplinarité.

Ainsi, le Théâtre de Chaillot décline l'atelier autour de quatre concepts : "Chaillot chez vous", MultiChaillot", "Chaillot Famille" et enfin, "**Chaillot nomade**" qui, *en partenariat avec d'autres structures culturelles parisiennes, propose une matinée au théâtre, une après-midi au musée, au cirque ... en association avec d'autres formes artistiques telle que la sculpture ou la peinture.*

Le pôle animation et jeune public de l'Opéra travaille également, dans le cadre de « Dix mois d'Ecole et d'Opéra », avec divers lycées professionnels de la mode et des métiers d'Art. Une exposition au Palais Garnier et un défilé de mode à l'amphithéâtre Bastille ont présenté ces travaux d'élèves sous le titre « Mode Espagne Opéra ». Un travail identique est mené avec des lycées professionnels hôteliers.

2. Les dispositifs partenariaux Education Nationale / Culture intégrés dans les enseignements.

Les établissements publics relevant du domaine muséal et patrimonial s'investissent peu dans les dispositifs formalisés de l'éducation artistique et culturelle (à l'exception du musée de la Cité de la Musique, du musée Rodin et du CNAC Beaubourg pour les classes à Pac, et de Monum dont le réseau met en œuvre un grand nombre de classes patrimoine). Néanmoins, certains ont mis en œuvre avec les établissements scolaires ou les services de l'Education nationale des conventionnements particuliers définissant le cadre de leurs actions et adaptés à leurs missions.

Les établissements de diffusion du spectacle vivant (à l'exception de l'Opéra de Paris) se sont largement appropriés les dispositifs partenariaux Education nationale/Culture propres à l'éducation artistique et culturelle que sont les ateliers artistiques, les classes à Pac et l'intervention dans les enseignements artistiques optionnels.

Les dispositifs mis en œuvre par l'ensemble des établissements publics bénéficient le plus souvent d'un financement conjoint, dans le cadre de conventionnements avec les établissements scolaires ou les services déconcentrés des ministères de l'Education nationale et de la Culture. Ils sont aussi les outils privilégiés pour développer, via les établissements scolaires, une politique d'ancrage territorial.

2.1 Les établissements de diffusion du patrimoine

Le musée d'Orsay a souhaité, dans le cadre de sa politique éducative, privilégier les actions développées en direction des établissements scolaires en zone sensible. *Ainsi, trois conventions sont signées chaque année, concernant environ 30 classes. Chaque partenariat comprend une journée de formation pour les enseignants, des visites-conférences et un accueil des familles des élèves concernés (environ 150 familles).*

Une convention a été signée en 2003 entre le musée du Louvre et le rectorat de Paris. En 2003, le programme partenarial s'est composé des actions suivantes :

- fin de la deuxième année de la classe de « Seconde Louvre » au lycée Bergson et engagement d'une troisième et dernière année qui devra amener une évaluation globale de ce projet expérimental et une réflexion sur la possibilité d'une modélisation de ce type d'action.

- Echange Leonardo entre une classe française de 4e du collège Buffon (Paris XVe), et une classe américaine de collégiens de 14-15 ans (9th graders), venant de la Frank Sinatra School of the Art (New York). L'objectif principal était d'approfondir une étude de la Renaissance italienne et française. 5 journées de visites, ateliers et circuits divers, ont été organisées à leur intention (au musée du Louvre, en région parisienne et en Touraine) ainsi que des rencontres au collège Buffon de Paris.

- Travail avec un groupe d'une dizaine de lycéens parisiens (Condorcet, Jean Baptiste Say, La Rochefoucault) et leurs enseignants pour la préparation des dossiers de TPE sur la restauration des œuvres d'art (rencontre avec des conservateurs, travail sur quelques œuvres du Louvre, visite du laboratoire...)

Le musée du Louvre a également signé plusieurs conventions partenariales portant sur des visites conférences, promenades architecturales, ateliers avec cinq Réseaux d'Education Prioritaire (REP) franciliens ainsi qu'avec plusieurs lycées parisiens.

Le CNAC Georges Pompidou a réalisé, en 2003, 17 classes à PAC conçues et coordonnées par les chefs de projet de l'action éducative du Centre et par les professeurs-relais des académies franciliennes. Les domaines abordés sont variés : design, cinéma et vidéo, écriture et photo, sensibilisation au patrimoine architectural et à l'environnement urbain.

La Cité des Sciences et de l'Industrie propose deux programmes spécifiques intégrant les dispositifs « classes à PAC » :

Les classes Villette sont des séjours d'une semaine permettant aux enfants d'approfondir leurs connaissances scientifiques et techniques, en liaison avec les programmes scolaires. Elles s'appuient sur la diversité des ressources pédagogiques de la Cité. **Les classes Projet** se déroulent sur le modèle des classes Villette, mais elles bénéficient d'un encadrement moindre par les responsables de la Cité. Elles s'adressent à des enseignants ayant déjà participé à des classes Villette, et donc plus autonomes dans l'organisation de leur séjour à la Cité.

Dans un souci d'ouverture internationale, la Cité propose également une version internationale de ses classes Villette, ainsi que des séjours à la carte d'une durée de 1 à 4 jours, à des publics scolaires étrangers (Allemagne, Italie, Hongrie, Suède, Espagne, Danemark, Ukraine et Canada).

2.2 Les établissements de diffusion du spectacle vivant

Le Théâtre National de Strasbourg poursuit sa politique de développement partenarial avec les établissements scolaires alsaciens, à l'image *du partenariat mené avec le Lycée d'enseignement général, technologique, professionnel et industriel Marchal de Molsheim qu'il considère comme emblématique du travail possible à mener entre un établissement scolaire et une structure culturelle.*

Les dispositifs traditionnels « ateliers artistiques », « classes à PAC » et « options obligatoires et facultatives théâtre » sont les outils de base de ce partenariat, mais il est intéressant de noter que ce partenariat a également permis la mise en place d'actions plus spécifiques comme les **comités de lecture satellites**, en partenariat avec *le lycée d'Obernai, la filière théâtre (licence et maîtrise) de l'Université Marcel Bloch, une classe technique d'un lycée technologique et professionnel.* Ces comités de lecture offrent à leurs participants une lecture critique et une mise en espace de manuscrits originaux. L'intérêt constaté de ces comités de lecture satellites a conduit le TNS à les diffuser dans des cadres plus larges tels que *l'université du temps libre et la bibliothèque de Strasbourg.* Ainsi, le TNS *se donne l'occasion de sortir de ses murs, de multiplier les partenariats avec d'autres institutions et par conséquent de s'intégrer à la vie culturelle de la région pour en devenir un acteur important).*

Le Théâtre National de Chaillot s'implique de façon importante dans les dispositifs partenariaux : 6 ateliers artistiques et 10 classes à Pac sont entièrement financés par l'Education nationale, dans le cadre de la convention qui lie le TNC à l'Académie de Paris. Il participe également, à hauteur de 140h, à l'enseignement de spécialité de l'option Danse du Bac L au Lycée Racine (Paris-8^{ème}), subventionné par la Drac Ile-de-France. Enfin, le TNC finance, sur ses fonds propres, 60h d'interventions dans le cadre de l'option Etudes théâtrales de la classe préparatoire aux grandes écoles Hypokhâgne du lycée Molière (Paris – 16^{ème}).

Le Théâtre de l'Odéon a initié en 2003, à l'occasion de son arrivée dans le 17^{ème} arrondissement, une classe à Pac dans un lycée professionnel, ainsi qu'un parcours culturel

avec 3 classes du Lycée Balzac. Il affirme sa volonté de poursuivre et développer les classes à Pac et les ateliers artistiques en proposant, pour la saison prochaine, le projet "Ecole des coulisses" au sein de l'arrondissement, et plus particulièrement en direction des publics scolaires de Zones d'Education Prioritaire (12 classes supplémentaires en 2004-2005).

Le Théâtre national de la Colline a, dans le cadre de son programme de sensibilisation aux écritures dramatiques contemporaines, mis en place divers partenariats avec les établissements scolaires parisiens. Ces partenariats prennent la forme de comités de lecture et d'ateliers artistiques « théâtre ».

Il participe également aux enseignements des options facultatives et obligatoires des sections L, ainsi qu'aux enseignements dispensés en hypokhâgne du lycée Victor Hugo – Paris.

L'intervention en milieu scolaire du Centre National de la Danse en Seine-Saint-Denis est, là encore, un outil d'ancrage sur le territoire de proximité, régi par une convention entre le CND, l'Education nationale et la Drac Ile-de-France.

II. L'accompagnement des actions éducatives

1. La politique d'édition d'outils pédagogiques

L'ensemble des actions et prestations évoquées ci-dessus, quel que soit le domaine d'intervention de l'établissement public, est le plus fréquemment accompagné d'une politique éditoriale d'outils pédagogiques multi-support, à destination prioritairement des enseignants accompagnant les groupes scolaires, des formateurs et des conseillers pédagogiques.

Ces outils pédagogiques prennent la forme de dossiers et livrets généraux ou thématiques constitués à partir des collections, temporaires ou permanentes, des ressources patrimoniales, des programmations de spectacles ou des manifestations ponctuelles des établissements. Ces outils sont aussi variés que les propositions de découverte des collections.

Le musée du Louvre a ainsi lancé une nouvelle édition des « Parcours du Louvre ». Le château de Versailles édite une brochure "découvrir Versailles", *qui inclut un encart dédié aux scolaires, et qui est diffusée notamment avec l'appui des services institutionnels de l'Education nationale*. Le musée du quai Branly propose une mallette pédagogique et des "carnets de l'explorateur", *outils d'accompagnement de la visite qui permettent aux enfants, dans une démarche ludique et pédagogique, l'acquisition de connaissances par le biais de questions d'observation et de réalisations personnelles. Le carnet destiné aux adultes comporte des notices explicatives des œuvres permettant de guider les enfants et de répondre à leurs questions.*

L'Opéra de Paris propose gratuitement des expositions mises à disposition des établissements scolaires.

Les produits multimédias (vidéo, CD ROM, DVD) servent également de support à la diffusion de l'action pédagogique. Enfin, Internet devient un vecteur de communication important, à destination d'un public plus large que le seul public éducatif, puisque accessible à tous.

Les sites du château de Versailles et de la Cité des Sciences et de l'Industrie disposent d'un espace « Education » où l'on trouve des supports thématiques exploitables par le jeune public et des ressources pour les accompagnateurs. La Cité des Sciences et de l'Industrie propose également des activités pédagogiques en ligne.

Le site de la Cité de la Musique propose une rubrique consacrée au gamelan, produit et réalisé avec le soutien du ministère de l'Education nationale, et accessible au public. *Cette rubrique,*

dont le but était avant tout de préparer les élèves de terminale de l'option musique, est un outil bien adapté pour accompagner toutes sortes de démarches d'introduction à cette tradition musicale.

Dans sa forme électronique, l'accompagnement pédagogique des expositions du CNAC Georges Pompidou est constitué de dossiers pédagogiques diffusés sur le site internet du Centre, afin d'offrir une préparation à la visite des groupes libres accompagnés de leur seul enseignant, comme des groupes avec conférencier.

La qualité des dossiers pédagogiques et sites d'accompagnement des expositions de la BNF est à souligner. Leur richesse est indéniable et leur conception est réellement pensée en tant qu'outil interactif et non supplétif du support papier.

2. La formation des enseignants et des professionnels de l'animation et de la médiation

Beaucoup d'établissements publics font de la formation des enseignants, mais également des acteurs du péri-éducatif, un axe majeur de leur politique d'éducation artistique et culturelle, ceux-ci étant considérés comme vecteurs d'élargissement d'un public potentiel.

2.1 les établissements de diffusion du patrimoine

La principale action de formation des établissements publics muséaux consiste essentiellement en une proposition d'un programme de visites des collections, assorti d'une présentation des ressources pédagogiques disponibles et de pistes d'exploitation possibles. Le musée Rodin et Versailles affichent le souhait de développer, par ces visites, l'autonomie des enseignants lors de visites avec leurs classes.

Dans le cadre de sa mission pédagogique, Le musée du Louvre aide les enseignants à former la sensibilité artistique des élèves dont ils ont la charge. Pour ce faire, il leur propose des stages de formation, des publications et des rencontres avec des artistes contemporains.

Les formations sont proposées aux enseignants en formation initiale (IUFM) et continue. Ils ont pour objectif de les aider à développer chez les enfants le goût pour l'art et de les initier aux dimensions fondamentales de son langage au moyen d'expérimentations plastiques à partir des collections du musée du Louvre.

Partant du postulat qu'elle a vocation, non pas à *se substituer aux enseignants, mais à les aider à construire et à mettre en œuvre leur projet pédagogique*, la Cité des Sciences et de l'Industrie leur propose, d'une part, des temps gratuits d'information sur les ressources disponibles en lien avec l'offre éducative de la Cité des enfants et d'Explora, et, d'autre part, des stages de formation payants et obligatoires de quatre jours pour préparer les classes Villette, les classes projet ainsi que les dispositifs « Les cycles pédagogiques » et « La Cité en alternance ». Ces stages ont pour objectifs de découvrir les ressources de la Cité, de prendre connaissance des programmes proposés et d'arrêter l'emploi du temps définitif du projet. Elle propose également des formations payantes d'un à trois jours sur les contenus des expositions, en lien avec les programmes scolaires, ou sur des thématiques spécifiques. Enfin, des journées « découverte-formation » sont proposées à des responsables et à des animateurs de structures jeunesse pour les aider à organiser des visites.

Le musée de la Cité de la Musique et le musée du quai Branly proposent de plus des stages portant sur des contenus propres à leur activité. Plusieurs stages sur les arts premiers destinés aux enseignants du premier et second degré sont organisés conjointement par le musée du quai Branly et l'IUFM de Créteil, dans le cadre d'une convention. Deux stages ont été organisés par le musée de la Cité de la Musique, dans le cadre du Plan Académique de Formation du Rectorat de Créteil : "Histoire et Musique" (en association avec le CNSMDP) et "Musique et culture scientifique" (en association avec la Cité des Sciences et l'Ircam).

Monum indique également que 29 de ses sites entretiennent des relations avec des IUFM, dans le cadre de la formation initiale ou continue, sans que les contenus concernant ces relations soient précisés.

Les cycles « L'aventure des écritures » et « Autour d'une œuvre » de la BNF font l'objet de modules de formation spécifiques à destination des enseignants, permettant une fidélisation de ce public. La BNF a également organisé en novembre 2003 une journée nationale de rencontre des services éducatifs des bibliothèques, musées, archives et théâtres. Le succès rencontré par cette journée permet d'envisager des rencontres annuelles et de mettre en place une base de données de l'innovation pédagogique autour de l'écrit, de l'image et du conte.

2.2 les établissements de diffusion du spectacle vivant

Les établissements publics intervenant dans le domaine du spectacle vivant proposent des stages de sensibilisation artistique et ateliers du spectateur, articulés autour de la programmation, en vue d'une familiarisation aux arts de la scène et d'une sensibilisation aux problématiques abordées par les spectacles. Le public privilégié reste les enseignants en formation initiale ou continue, dans le cadre de conventions avec les IUFM ou les Rectorats franciliens (ces derniers intégrant ces actions dans les plans académiques de formation).

Le Théâtre national de Chaillot a mis en place en partenariat avec les IUFM de Paris et de Versailles des actions de formation initiale, continue et de formation de formateurs, ponctuées d'ateliers de pratiques et d'échanges avec les artistes.

Le Théâtre national de Strasbourg a organisé des ateliers de pratiques de la lecture de 18h avec des stagiaires de lettres de l'IUFM de Strasbourg.

Concernant la place du théâtre en milieu scolaire, il est intéressant de signaler la réflexion de fond que mène cet établissement, en association avec le Rectorat, la Drac et d'autres structures culturelles et éducatives, sur la formation des enseignants, la place des intervenants, la nature des interventions et le dispositif des classes à Pac. Il a également accueilli une journée de rencontre de l'ANRAT sur le thème "La question des formations".

En partenariat avec les Rectorats et les IUFM franciliens, le théâtre national de la Colline propose, en formation initiale (IUFM) ou continue (Plans Académiques de Formation) des modules de formation à la lecture du texte de théâtre, à la pratique théâtrale ou encore à l'écriture.

L'Opéra de Paris a initié quatre actions de formation dans le cadre du programme « Dix mois d'Ecole et d'Opéra », soit à destination des membres de l'encadrement pédagogique (chefs d'établissements des académies franciliennes, membres des DAAC des académies de Paris et Créteil), soit à destination des enseignants et des cadres d'inspection et de direction constituant les équipes pédagogiques intégrant le programme la saison prochaine. Des actions sont également proposées en formation initiale dans les IUFM.

Deux formations à très forte connotation de management ont été dispensées à destination des enseignants d'économie et de gestion.

Dans le cadre de partenariats établis avec les rectorats d'Ile-de-France, Le Parc de la Villette a proposé 4 stages de sensibilisation artistique de 3 jours dans les plans académiques de formation.

Des sessions de formation de deux jours intitulées "Les ateliers du spectateur" ont été proposées afin de préparer les formateurs à l'accompagnement pédagogique. 13 ateliers ont eu lieu en 2003, pour un public de 284 personnes. Le public de ces formations est mixte, relevant de l'éducation nationale et des métiers de l'animation.

Le Parc de la Villette développe également ses formations à destination des travailleurs sociaux, membres du réseau des relais éducatifs de l'établissement, afin de toucher les publics les plus éloignés, du fait de leur âge ou de leur position sociale.

A noter également la proposition d'un stage de 10 jours en direction du Centre de Formation des Professions Educatives et Sociales d'Aubervilliers.

La signature d'une convention partenariale entre Monum et l'INJEP a permis la mise en place de stages de sensibilisation au patrimoine monumental destinés aux responsables et animateurs permanents des centres de loisirs. *Il s'agit d'inciter les responsables de ces structures à imaginer des projets d'animation en partenariat avec les différents monuments.*

2.2.1 La participation aux Pôles Nationaux de Ressources

En dépit de leur implication sur le terrain de la formation et de la production d'outils pédagogiques, les établissements publics nationaux sont peu associés aux Pôles Nationaux de Ressources.

Seul le Centre National de la Danse, en tant que tête de réseau du Pôle National de Ressources Danse, évoque des actions de formation multiples et innovantes, visant à la consolidation de l'art chorégraphique dans le milieu scolaire et universitaire. Ces actions de formation s'articulent autour de trois types :

- des tutorats croisés, en partenariat avec l'IUFM de Créteil, sont organisés pour *permettre aux artistes et enseignants, qui souhaitent s'engager dans des projets de partenariat "l'art chorégraphique à l'école", d'être mis en situation conjointement dans des classes, accompagnés de deux tuteurs.*

- des stages : un "stage expérimental de méthodologie des interventions en milieu scolaire en direction des artistes chorégraphiques" (organisé en Ile-de-France en 2003, il se déroulera à Lyon en 2004, dans le cadre du développement des actions du CND en Rhône-Alpes) et un "stage interministériel des personnes ressources et artistes associés" à public national, organisé conjointement avec "Danse au Cœur". *Il s'agit d'une formation de formateurs pour la danse à l'école, en lien avec les autres arts. Il contribue à renforcer un réseau national de personnes ressources.*

- des ateliers de formateurs (formation continue des formateurs), organisés en partenariat avec le Rectorat de Créteil. *Des personnes ressources de l'éducation nationale, très impliquées et actives dans cette académie, ont fait la demande au CND d'une formation continue d'ateliers chorégraphiques répondant à leurs questionnements de ressourcement, d'expérimentations nouvelles, de confrontation de leurs acquis. (Cycle de 8 séances de 2 heures)*

Le CND a, en outre, conclu des partenariats avec les Conseils Régionaux d'Ile-de-France et de Rhône-Alpes dans le cadre de la formation continue professionnelle.

2.3 la formation dans le cadre de l'enseignement supérieur .

Les établissements publics orientent également leur action en direction des établissements d'enseignement supérieur relevant, soit du ministère de l'Education nationale, soit du ministère chargé de la Culture.

Des conventions régissent la mise en place d'actions d'animation (prêt d'œuvres, expositions, conférences), de diffusion (présentation de programmation, de spectacles), de pratique artistique ou d'actions plus spécifiques.

2.3.1 Les établissements publics, terrain d'application pour les étudiants

- des étudiants en histoire et en histoire de l'art interviennent lors des visites thématiques nocturnes du château de Versailles
- des actions de médiation culturelle sont mises en œuvre au musée du Louvre, en collaboration avec les étudiants de l'Ecole du Louvre, dans le cadre des dimanches gratuits, véritables actes de formation professionnelle pour les étudiants de quatrième cycle.

2.3.2 Appui aux actions de formation des établissements d'enseignement supérieur

- le partenariat entre la Cité de la Musique, son musée et le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris. Des actions de diffusion et de sensibilisation aux ressources sont proposées.
- mise en place, par le Théâtre national de Chaillot et le service culturel de l'université de Créteil, *d'un atelier régulier intitulé "Du créateur au spectateur" portant son attention sur le processus de création. Il s'adresse à l'ensemble des étudiants en sciences de l'éducation.*
- développement également au sein du même théâtre, en 2003-2004, d'ateliers en direction des étudiants d'écoles d'Architecture et d'Arts appliqués de Paris, autour de deux spectacles dont les problématiques sensibilisent ces étudiants. Un travail sur la scénographie est aussi développé avec certaines de ces écoles, sous forme de rencontres et de visites techniques des plateaux avec les scénographes des spectacles
- La convention du Théâtre National de Strasbourg avec la filière étude théâtrale de l'Université Marcel Bloch a abouti à la mise en place de plusieurs actions : une journée de colloque TNS / USB consacrée au Soulier de satin de Claudel, un atelier de 5 jours autour de l'œuvre de Claudel, le suivi, par les étudiants de Licence, d'une création de la troupe du TNS.
- Outre les différentes actions du programme « Ecritures en cours », déjà citées, également proposées à l'attention des établissements d'enseignement supérieur, le théâtre national de la Colline mène en partenariat des ateliers de scénographie à l'attention des étudiants de l'école supérieur des Arts Décoratifs de Paris.
- Collaboration de l'Opéra de Paris avec des grandes écoles, des universités, des écoles d'architecture et des lycées participant au programme d'intégration de Sciences-Po sur des thématiques diverses : le contrat, l'architecture du corps, progrès techniques et savoirs humains.

2.3.3 projets artistiques menés en commun

Le Centre National de la Danse, dans le cadre de sa politique d'ancrage territorial, poursuit son partenariat artistique avec l'Ecole nationale de Musique de Pantin. Ce partenariat repose sur l'association d'élèves de la classe de composition et d'un chorégraphe proposé par le CND. Ainsi, musiciens et danseurs travaillent à la réalisation de pièces musicales et chorégraphiques présentées lors du festival "Musique à l'encre fraîche". Cette collaboration, qui fait l'objet d'une convention, favorise à la fois le croisement de nouveaux publics et apporte aux élèves un nouveau regard sur le processus de création dans le domaine de la danse et de la musique.

D'autre part, le développement de l'action du CND en Rhône-Alpes a permis la mise en place d'un partenariat avec l'Université de Lyon 2 et la Drac Rhône-Alpes pour la mise en œuvre à titre expérimental d'un cycle de perfectionnement Arts-Etudes option Danse. *Ce cycle vise à apporter des connaissances pratiques et théoriques référencées et des compétences artistiques et culturelles favorisant l'accès ultérieur à des activités professionnelles en relation avec l'art chorégraphique.*

III. Les autres partenariats

1. l'ancrage territorial

Si l'Education nationale et ses établissements restent les partenaires "historiques" et privilégiés de l'éducation artistique et culturelle, des établissements publics ont souhaité développer d'autres partenariats visant un élargissement des publics ciblés, en complément d'un ancrage territorial déjà acquis avec les établissements scolaires.

Ainsi, les trois années de préfiguration de l'arrivée du Centre National de la Danse à Pantin ont été mises à profit pour rechercher et initier des partenariats durables avec des collectivités territoriales, des institutions, mais aussi avec le milieu associatif. Des liens privilégiés ont été tissés avec la ville de Pantin et le Conseil général de Seine-Saint-Denis. Un programme d'actions en direction des publics de proximité et du jeune public donne lieu à une convention trisannuelle. De même, un partenariat avec le ministère de la Ville reconnaît la nécessité et la qualité d'un travail d'éducation artistique et culturelle en Seine-Saint-Denis. Le CND a également souhaité *construire de nouveaux partenariats en direction des centres de loisirs de Seine-Saint-Denis et du 19^{ème} arrondissement. L'objectif est de permettre aux enfants et aux personnels d'encadrement de se croiser et d'échanger ensemble autour d'actions en direction du spectacle vivant, de la pratique artistique et de l'image* (en collaboration avec la Cinémathèque de la Danse et le Ciné 104 de Pantin).

Initié à l'occasion d'un stage « Transfert de pratiques » organisé par le service éducatif du Centre à l'attention des services éducatifs du réseau des musées de ce département, Le CNAC Georges Pompidou entretient, depuis 2002, un partenariat avec le Conseil général du Lot-et-Garonne. En 2003, cette collaboration a permis le montage de l'opération « Tournez design », prévoyant 14 temps forts : expositions, ateliers à l'attention du public jeune, auxquelles s'adjoignent deux journées de formation continue pour les enseignants autour du design...

Le CNAC poursuit en 2003 sa politique de partenariat avec les collectivités territoriales en collaborant, d'une part, avec la ville de Montrouge à l'occasion du salon d'Art contemporain, et d'autre part avec la Galerie de Noisy le Grand. Ces collaborations ont permis la mise en place de visites-animations et de visites thématiques confiées à des conférenciers du Centre, d'ateliers et de visites des collections du Centre, à l'attention du public scolaire et des enfants en centre de loisirs.

Il convient également de citer le partenariat qu'entretient depuis 2001 le musée du quai Branly avec la Maison des enfants de Louveciennes (78), dans le cadre d'une convention signée avec la ville de Louveciennes. En 2003, une centaine d'enfants se sont inspirés d'une sélection de sept œuvres des collections du musée, autour de la thématique des postures du corps humain, pour réaliser dans le cadre d'ateliers de pratiques artistiques, des objets en terre ou en matériaux divers.

Enfin, le Théâtre national de la Colline a souhaité développer une politique de proximité en direction des populations du XXème arrondissement. En partenariat les associations d'aide à l'insertion et de lutte contre l'exclusion et les centres éducatifs et sociaux de cet arrondissement (associations de socialisation, MJC des Hauts de Belleville, Emergences, Envol...), il propose :

- des ateliers d'écriture de 3h hebdomadaires
- un atelier de pratique théâtrale ouvert à de jeunes amateurs.

2. Les actions en faveur des publics spécifiques

Public scolaire, jeune public, public de proximité sont les cibles désignées des établissements publics en matière d'éducation artistique et culturelle. Les publics spécifiques ou empêchés n'en sont pas moins devenus, à de moindres échelles, des cibles que les établissements publics souhaitent aussi sensibiliser et pour lesquels des actions particulières sont proposées.

Le théâtre National de Strasbourg évoque, sans plus de précision, un travail mené avec les associations des personnes handicapées et des structures d'insertion (via l'association Tôt ou T'Art notamment).

La cité de la Musique poursuit son partenariat avec la DDAT dans le cadre du programme Culture à l'Hôpital et a initié, dans le cadre d'un jumelage avec le CHU du Kremlin Bicêtre, des ateliers de pratique et une résidence de Steve Waring et J.J Milteau. De même, des projets sur mesure en direction d'handicapés mentaux sont menés en collaboration avec des hôpitaux de jour et un externat médico-pédagogique (EMP) sous la forme de cycles annuels d'ateliers de pratique musicale. Enfin, un partenariat entre la Cité de la Musique et la Direction Régionale des Services Pénitentiaires de Paris s'est concrétisé par des ateliers de percussions traditionnelles en milieu carcéral. Une convention-cadre fournit les bases d'un projet pérenne d'enseignement du gamelan dans plusieurs établissements pénitentiaires d'Ile-de-France. Un stage d'une semaine a, en outre, été organisé autour de la musique des steel drums pour la maison d'arrêt du Val d'Oise.

Le musée Rodin propose également à des publics d'enfants et d'adolescents handicapés des cycles de visites-conférences, ainsi que des visites-ateliers. Les adultes du centre médico-psychologique ont pu, quant à eux, suivre des séances sur le buste, le corps et le groupe sculpté, puis sur la draperie. Enfin, des personnes souffrant d'autisme de l'association parisienne "Les Colombages" ont travaillé sur le schéma corporel en cinq cycles de trois séances.

IV. Les structures et les moyens

On trouvera en annexe deux tableaux rassemblant les informations, parfois lacunaires et imprécises, transmises par les établissements publics concernant :

- 1- le budget consacré en 2003 aux actions d'éducation artistique et culturelle et l'estimation du manque à gagner éventuel lié aux politiques tarifaires en faveur des jeunes d'âge scolaire et des étudiants,
- 2- la structuration des équipes chargées du domaine de l'éducation artistique et culturelle, leurs moyens humains et leurs charges financières.

L'analyse comparative de ces données n'est pas réalisable, compte-tenu de la diversité des données renseignées. En effet, les critères financiers choisis pour évaluer le coût des actions en faveur de l'éducation artistique et culturelle varient d'un établissement à l'autre, certains établissements rencontrant des difficultés à définir précisément les données à prendre en considération. Une grille d'analyse des moyens financiers et humains devra être proposée aux établissements publics si un bilan était à nouveau établi l'an prochain.

Remarquons cependant deux faits :

Le bilan budgétaire du musée d'Orsay décline la ventilation de la dotation de 37 000 € dévolue au secteur éducatif par la Direction des Musées de France. On ne peut que déplorer que 8 000 € *n'aient pas été dépensés du fait de l'impossibilité de programmer certaines activités (auditorium, soirées étudiants, causeries...)* et ***aient été requis au profit d'autres secteurs.***

Le Théâtre National de Strasbourg évalue son "manque à gagner" dans le cadre des conventions passées avec les établissements scolaires à 1 858,5 €. Mais il fait remarquer, à juste titre, ***qu'il importe de relativiser cette somme car le but de ce conventionnement est d'augmenter le volume des abonnés au sein de l'établissement scolaire, d'augmenter aussi le nombre de spectacles vus. Un effet démultiplicateur est donc observable à court terme. A moyen terme, il s'agit aussi de générer des spectateurs actifs et autonomes, donc de forger un public pour demain : c'est tout le but de la manœuvre.***

Le TNS formule ici l'un des "retours sur investissement" qu'on peut attendre, en terme de comportements, de l'éducation artistique et culturelle.